



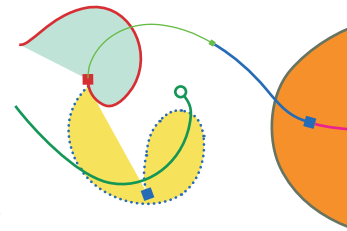
PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2008/14

Slovénie : Šoštanj,
une école primaire tournée
vers la collectivité locale

Emmanuel Cercek

<https://dx.doi.org/10.1787/234272225030>

Slovénie : Šoštanj, une école primaire tournée vers la collectivité locale



Par Emmanuel Čerček, ministère de l'Éducation et des Sports, Slovénie

L'école primaire de Šoštanj propose un processus d'apprentissage à même d'enrichir les formes traditionnelles d'enseignement. Cet exemple montre en quoi une école peut, notamment par le biais de ses infrastructures, influencer la vie de famille et l'environnement des enfants en créant de nouvelles interactions sociales et en renforçant l'identité locale. Élèves et professeurs participent à différents projets et programmes thématiques, en étroite collaboration avec les parents et les habitants dans leur ensemble.

Les écoles primaires en Slovénie

Au début de l'année scolaire 2005/06, la Slovénie comptait près de 800 écoles primaires (242 établissements indépendants, 205 écoles publiques et 350 écoles affiliées).

Les infrastructures associées à l'enseignement préscolaire et primaire public sont financées conjointement par les collectivités locales (municipalités) et par le ministère de l'Éducation et des Sports, les fonds alloués par le gouvernement représentant de 10 à 70 % de ce financement. Les collectivités locales sont propriétaires des bâtiments et équipements scolaires.

LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE

Le processus éducatif mis en place au sein de l'école primaire de Šoštanj vise notamment à « apprendre aux élèves à apprendre », en d'autres termes à les doter des réflexes nécessaires pour continuer à apprendre tout au long de la vie. De plus, l'école de Šoštanj sensibilise les élèves à certains aspects tels que l'intégrité et l'appartenance nationale des individus, ou encore les valeurs culturelles et civiques couramment acceptées. Les élèves sont éduqués dans un esprit d'égalité, de tolérance et de respect de la différence et des droits de l'homme. L'établissement favorise la participation des parents et de la collectivité à la vie scolaire, mais aussi à la protection de l'environnement et de la santé.

- **Élèves :** L'école primaire de Šoštanj compte 731 élèves âgés de 6 à 15 ans, tous issus de familles slovènes à revenus moyens.
- **Personnel éducatif :** Le personnel comprend des professeurs de maternelle et de primaire, un documentaliste et une équipe de psychologues. Les parents et les représentants de la communauté locale sont invités à prendre part à différents comités et activités scolaires.
- **Programmes :** L'école primaire se conforme au programme obligatoire national et propose, en complément, différents projets, ateliers et autres activités extra-scolaires. Le voisinage, la collectivité locale au sens large et l'environnement physique de l'établissement font partie intégrante du processus d'apprentissage. Les parents ont la possibilité d'assister aux cours et de participer aux ateliers. Il arrive également que les professeurs organisent des réunions parents-professeurs pour aborder certaines questions telles que l'optimisation des méthodes pédagogiques, la violence en milieu scolaire, la toxicomanie ou encore les troubles du comportement alimentaire.

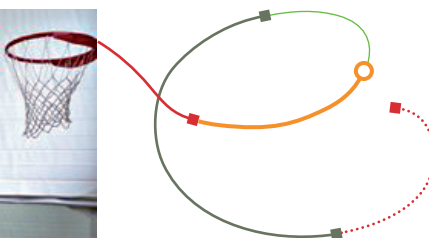
LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES



Devant l'école, un Jardin du Souvenir a été aménagé à la mémoire des personnalités qui ont vécu ou travaillé dans la petite ville de Šoštanj (approx. 8 000 habitants). Les bustes de visionnaires, d'humanistes, d'écrivains, de poètes, de professeurs, de médecins ou d'hommes d'affaires célèbres, unis par un même intérêt pour leur ville et leur adhésion aux valeurs collectives, rappellent ainsi aux élèves l'histoire de Šoštanj. Les élèves, leurs aînés et les autres membres de la collectivité respectent ces statues, qui font leur fierté. Aucun acte de vandalisme n'a été déploré depuis l'ouverture de l'école, en 2005.

2

L'école possède des infrastructures de qualité, parmi lesquelles des espaces polyvalents, un gymnase et un terrain de jeu extérieur. De plus, les élèves à mobilité réduite disposent d'un ascenseur, d'espaces de détente et d'accès spéciaux, ce qui leur permet de prendre part à la majeure partie des activités extra-scolaires.



PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

L'école primaire de Šoštanj organise régulièrement des projets destinés à sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement, tant aux échelons mondial que local. En 2007/08, les élèves ont ainsi pris part aux initiatives suivantes :

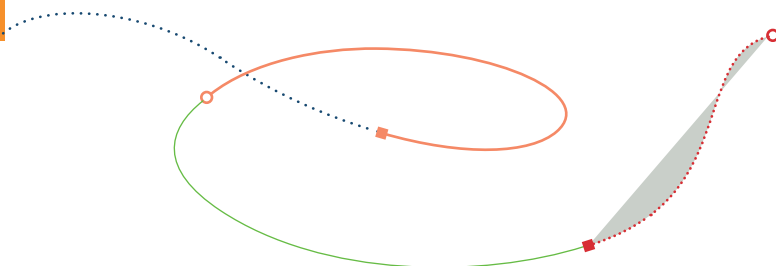
1. Économies d'énergie

Ce projet, résumé dans le slogan « Penser mondial, agir local » permet aux élèves de mieux comprendre l'importance de l'énergie, mais surtout la nécessité de l'utiliser avec parcimonie. Trois mesures ciblées ont été mises en place pour donner tout son sens au projet :

- À la fin de la journée, la dernière classe à quitter l'établissement éteint la lumière.
- Les robinets sont inspectés chaque jour pour vérifier que l'eau ne coule pas inutilement.
- Les élèves ont reçu la consigne d'informer le concierge des fuites ou des dommages constaté(e)s sur les équipements.
- Les salles de classe sont chauffées avec modération, et l'air y est régulièrement renouvelé en ouvrant les fenêtres.
- Toutes les installations électriques et électroniques sont éteintes après chaque utilisation.

2. Promotion des éco-emballages

Ce projet a essentiellement pour objectif de sensibiliser les élèves à la pollution engendrée par les différents types d'emballages et autres déchets. Les élèves apprennent à opter pour des emballages qui minimisent les risques, à trier leurs déchets, etc. Une fois par semaine, l'école transporte les déchets ainsi triés jusqu'à l'usine du spécialiste local de la gestion des déchets, Saubermacher.



3. Collecte des équipements électriques et électroniques hors d'usage

En mars 2008, l'école primaire de Šoštanj a organisé entre les élèves un concours dont le principe était le suivant : collecter le plus possible d'équipements électriques et électroniques usagés (fours, réfrigérateurs, lave-vaisselle, convecteurs, congélateurs, postes de télévision, ordinateurs, etc.). Ce projet a bénéficié de l'appui financier des fabricants nationaux d'électroménager et des spécialistes de la gestion des déchets et a été salué par la population.

La classe qui a collecté le plus d'équipements s'est vue décerner une récompense financière. Les élèves ont rassemblé au total 5 730 kg d'équipements électriques et électroniques usagés.

4. Propreté de l'école

L'école a adopté quelques règles simples afin d'inciter les élèves à veiller à la propreté et à la salubrité de leur environnement d'apprentissage. Ces règles prévoient notamment des sanctions en cas d'infractions.

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL ET ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Chaque année, les professeurs définissent un programme-cadre de travail qui spécifie la nature et la date/fréquence des activités extra-scolaires, y compris celles nécessaires au développement harmonieux des élèves. Le programme de travail est ensuite défini plus précisément en collaboration avec les parents et les acteurs de la collectivité locale, ce qui permet de garantir la qualité de l'enseignement dispensé. Les infrastructures scolaires sont également utilisées en dehors des heures de cours, les professeurs proposant alors des modules pédagogiques complémentaires, une séance d'étude et d'aide aux devoirs, ainsi que des manifestations culturelles, artistiques et sportives.



L'établissement accorde une importance particulière aux activités artistiques et sportives. Elle compte ainsi quatre chorales différentes et organise une exposition permanente sur le thème « Le monde artistique à travers les yeux des enfants ». Les activités sportives proposées à l'école primaire de Šoštanj permettent aux professeurs et aux élèves d'appliquer la devise « L'important, c'est de participer et de respecter les règles du jeu ».

Pour en savoir plus, contacter :

Emmanuel Čerček

Directeur du Service des Investissements

Ministère de l'Éducation et des Sports

Masarykova 16

1000 Ljubljana, Slovénie

emanuel.cercek@gov.si

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2008

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, contact@cfcopies.com ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, info@copyright.com.